

Compte rendu du conseil d'école Le 08 novembre 2018

Présents:

- *Le DDEN* : Yves Guillaud-Lauzanne
- Le maire ou son représentant* : M. Bect.
- *Les représentants de parents d'élèves* : Aurélie Figuet, Christine MASCART, Angélique GARNIER, Molly DURAND, , Valérie Point,.
- *Les enseignants* : Mélanie Martin, Nathanaëlle Bessy-Chorrier, Elodie DELEAGE, Simon SALIS, Isabelle Boutonnet.
- *Excusés* : Laëtitia PAVEGLIO, Céline MILLET, Christine GONNELLI, Mireille DA COSTA, Sandrine FRANDON, Ilknur CALIK, Molly DURAND.

Ordre du jour:

- 1 . Composition et rôle du conseil d'école
- 2 . Règlement intérieur de l'école
- 3 . Fonctionnement de l'école : effectifs, répartitions
- 4 . Projet d'école
- 5 . Travaux et aménagements

1) Composition et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- de la municipalité
- des représentants de parents d'élèves (un par classe)
- du DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale
- de l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)
- des enseignants

La directrice de l'école préside les conseils d'école.

Peuvent assister sur invitation de la directrice ou sur proposition en fonction de l'ordre du jour :

- le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (psychologue scolaire, maître E maître G)
- la santé scolaire (infirmière et médecin scolaire)
- les ATSEM, le personnel de cantine ou toute autre personne intervenant dans le cadre scolaire.
- Fréquence : 6h par an, en 3 réunions.

Rôle :

Le conseil d'école sur proposition de la directrice :

- ⇒ vote le règlement intérieur de chaque école.
- ⇒ donne son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, sur :
 - ✓ les activités autour de l'école (cantine, garderie, transport scolaire)
 - ✓ la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
 - ✓ l'aménagement des locaux scolaires.
- ⇒ est informé et donne son avis sur le projet d'école, les classes de découverte ou sorties.
- ⇒ est consulté par les mairies sur l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- ⇒ est informé sur l'organisation des aides spécialisées, les effectifs et la composition des classes.

Le fonctionnement de chaque classe n'est pas évoqué lors des conseils d'école. Il appartient à chaque famille souhaitant évoquer un problème ou une difficulté de s'entretenir avec l'enseignant concerné.

2) Règlement intérieur de l'école

Le règlement de l'école est présenté dans son intégralité. Il est approuvé et sera communiqué aux familles sur le site internet de la mairie (adresse transmise par l'intermédiaire du cahier de liaison).

3) Fonctionnement de l'école : effectifs, répartitions

Classe	Effectif	Répartition
PS-MS	21 élèves	12 PS- 9 MS
GS-CP	19 élèves	9GS -10 CP
CE1-CE2	22 élèves	13 CE1 - 9 CE2

CM1-CM2	24 élèves	11CM1-13 CM2
---------	-----------	-----------------

Total : 86 élèves (depuis la rentrée de septembre)

4) Projet d'école

Le projet d'école 2017-2020 prévoit 4 axes de travail :

⇒ **Axe 1 : l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

Le projet d'école prévoit trois objectifs :

- améliorer la résolution de problèmes mathématiques : depuis plusieurs années, les enseignants proposent des rallyes mathématiques, avec plusieurs rencontres dans l'année et un travail en binôme. Ces rencontres sont très attractives et le bénéfice chez les élèves, ainsi que leur investissement, est important.
- Développer le goût de la lecture :
 - Utilisation de la bibliothèque de St Barthélémy pour permettre un accès à plus de livres que ce que nous avons dans les classes et habituer les élèves à lire quotidiennement.
 - Participation à la fête du livre de la bibliothèque de St Barthélémy : chaque classe va lire un ou plusieurs livres sur le thème des émotions. Chaque classe élaborera des productions en rapport avec ses lectures qui seront ensuite exposées lors de la fête du livre qui se déroulera dans l'école le samedi 1^{er} décembre.
 - Participation au Prix des incorruptibles : les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 vont lire une série de 5 à 8 livres en commun et/ou individuellement et en mai chaque élève votera pour celui qu'il préfère. Plusieurs animations sont possibles autour de ces livres comme des carnets de lecture, des quiz, des concours. C'est un prix littéraire jeunesse qui a lieu au niveau national et qui donne accès à des livres de grande qualité.
- Améliorer la compréhension en lecture grâce à l'outil « Je lis, je comprends » de Goigoux, outil utilisé pour les classes du CE1 au CM2 ;
 - a) développer l'écrit en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire : Pour les cycles 2, dictées de mots, production de phrases, productions d'écrit en dictée à l'adulte (cahier de vie chez les GS/CP). Pour les cycles 3, mise en place de dictées et d'analyses de phrases très régulières ainsi que de joggings d'écriture pour que les élèves soient plus à l'aise en production d'écrit.
- .

⇒ **Axe 2 : Parcours éducatifs (artistique, culturel, citoyen et éducatif de santé).**

- Sur le plan culturel : Les élèves vont enrichir leur culture musicale avec l'aide de l'intervenante musique de février à juin. De plus la participation au prix des incorruptibles permet de développer la culture littéraire des élèves. Au sein de chaque classe les élèves découvrent des œuvres d'art et produisent en s'en inspirant.
- Sur le plan sportif : La pratique de différents sports sera développée toute l'année : kin-ball pendant la 1^{ère} période pour les CE et les CM, des parcours de motricité et des jeux collectifs de la PS au CP ; découverte du hand-ball et du football pour les CE et CM, découverte de différentes raquettes et développement de leur maîtrise pour les plus jeunes ; découverte de la natation ou renforcement pour les CP, CE1 et CM en fin d'année. Toutes ces actions permettent l'ouverture sur les disciplines sportives.
- Sur le plan humaniste : Toutes les classes ont été sensibilisées au respect de la propreté dans les lieux publics et dans la nature en participant à « nettoignons la nature ». Nous allons essayer d'obtenir l'intervention du SICTOM, dont l'objectif est de mettre en avant l'importance du tri

et du recyclage. Dans ce cadre, la classe de GS/CP s'occupe du développement d'un compost avec l'aide de la cantine et bientôt des familles venant à l'école et n'ayant pas de compost à la maison. L'objectif est de nourrir le potager qui a été commencé en début d'année et qui sera poursuivi au printemps. Les CM eux, organisent l'apport du tri dans les containers avec leur maîtresse pour aller au bout du tri dans l'école. La classe des CM a pu participer à la semaine du goût à la pisciculture Murgat où ils ont pu admirer un spectacle et faire des dégustations de poissons. Deux classes (CE1-CE2 et CM1-CM2) se sont portées volontaires pour participer au défi recylum : les classes font des défis proposés par le site. Quand un certain nombre de défis sont réalisés, cela valide des points. A partir d'un certain nombre de points, cela permet d'électrifier des écoles en Afrique.

⇒ **Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive- Elèves à besoins particuliers**

La mise en place des **groupes de besoins** (travail en autonomie et tâches plus complexes pour les élèves qui avancent / travail avec l'enseignant pour remédier ou consolider une notion pour les élèves dont la compétence n'est pas acquise) permet aux enseignants de gérer l'hétérogénéité des élèves. A cela s'ajoutent **les séances d'APC**, **le tutorat en classe** (l'aide d'un élève par un autre élève), **le décroisement** (regroupement régulier d'un groupe d'élèves dans une autre classe pour une activité donnée), **l'intervention des enseignants du RASED** (Maîtresse E et Psychologue scolaire), **la mise en place de PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative).

De plus nous allons sûrement avoir l'aide d'une personne en **service civique** qui pourra aider dans les différentes classes lorsque l'on travaille avec des groupes de besoins.

Le bilan effectué montre que les groupes de besoin, le tutorat et les décroissements fonctionnent bien. Les APC permettent d'accorder un temps privilégié (en petit groupe) pour les élèves qui en ont besoin. Les enseignants remarquent qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir l'estime de soi chez certains élèves et qu'il faudrait avoir davantage d'outils permettant de mettre en avant les progrès, l'évolution de chacun (graphiques...).

Remarque : un bon suivi médical (ophtalmologique, orl, dentaire, orthopédique, orthophonique, psychologique, orthoptique...), adapté aux besoins de l'enfant, est primordial pour sa réussite à l'école. Les enseignants, la puéricultrice de la PMI, l'infirmière scolaire, ou les enseignants du RASED, peuvent être amenés à orienter certaines familles vers ces professionnels.

⇒ **Axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat).**

Cantine : deux nouvelles personnes ont intégré l'équipe pour la cantine : Laurence Vitacchio et Anne-Marie Gouveia. Les repas se terminent à des horaires compatibles avec les besoins de bouger des enfants.

Aide aux devoirs : Lors d'un précédent conseil d'école, des parents d'élèves avaient demandé la mise en place d'une aide aux devoirs le soir, qui pourrait être conduit par un enseignant de l'école. Certains parents étaient prêts à financer une partie de la rémunération nécessaire de l'enseignant. A ce jour, la mairie n'a pas donné de réponse. Mme Becker interrogera à nouveau les élus à ce sujet.

Intervenants

L'intervention de Valérie Delhomme, en musique (de février à juin), de Simon Issartel, en handball (P4) a été renouvelée pour cette année scolaire et de Benjamin Pion en kinball (P1) et football (P4).

Soutien de la CCTB, du Sou des Ecoles et de la Mairie

Ce sont des partenaires qui apportent un soutien matériel et financier à l'école :

- la CCTB a équipé toutes les classes de toutes les écoles du territoire en VPI (Vidéo Projecteur

Interactif) et gère la maintenance du parc informatique ; à ce jour, après avoir obtenu une subvention d'Etat (à hauteur de 50% du coût du projet), la CCTB continue son soutien en équipant chaque école du territoire de 8 ordinateurs de type « ultra-portable ». Notre école a bénéficié de la 1^{ère} vague de dotation à la rentrée 2017. Il est prévu que toutes les écoles du territoire soient dotées au printemps 2018. L'équipe enseignante remercie les élus de la CCTB, ainsi que les deux salariés du service informatique de la CCTB pour leur soutien permettant aux enseignants du territoire et aux élèves de travailler dans de très bonnes conditions matérielles.

- Le Sou des Ecoles, association de parents d'élèves, soutient les projets de sorties scolaires proposés par les enseignants (sortie à la journée, spectacles, goûter de Noël, fête de l'école, classe de découvertes...). Le Sou des Ecoles participe également à l'achat de livres afin de renouveler les documents des bibliothèques de classe. L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles du Sou des Ecoles pour toutes ces activités possibles grâce à eux et qui permettent aux élèves de « sortir de la classe » !
- L'éducation étant un service public national, son organisation et son fonctionnement sont assurés par l'Etat. Au niveau de l'école, c'est donc la commune qui a la charge des écoles publiques de son territoire. La mairie est propriétaire des locaux et assure la construction, l'extension, les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien de l'école. L'organisation de la restauration et de la garderie scolaires relève de la compétence de la commune. La commune gère les personnels non enseignants (ATSEM et personnel de cantine, d'entretien des locaux). C'est le maire qui inscrit les enfants de sa commune dans l'école.

5) Travaux et aménagements

L'équipe enseignante remercie la mairie de St Barthélémy pour tous les travaux réalisés régulièrement par la mairie.

L'équipe enseignante demande :

- La mise en sécurité de l'école pendant la garderie.
- La mise en place de plusieurs alarmes en fonction des besoins (alerte intrusion, alerte inondation)
- Le changement des robinets à poussoir dont la pression n'est pas réglable : les élèves sont trempés dès qu'ils se lavent les mains ou boivent sans compter un gâchis d'eau et l'habitude prise par les élèves de ne pas éteindre l'eau.
- Interrupteur de la classe de Mme Bessy-Chorrier
- Changer la bibliothèque des GS/CP qui n'est pas adaptée à leur âge.

6) Question des parents :

- Cantine : une famille se plaint de la qualité des repas. Les parents présents trouvent une nette amélioration.
- Horaires de sortie : demande des parents pour que les sorties des classes se fasse avec pas plus de 5 minutes de retard.
- Certains élèves (grands) souhaiteraient qu'il y ait plus de jeux à la garderie.
- Une famille demande pourquoi la dernière demi-heure coûte autant qu'une heure : toute heure commencée est due.

La présidente remercie les personnes présentes et clôt la réunion.

Nathanaëlle BESSY-CHORRIER
Secrétaire

Mélanie MARTIN
Présidente